

## APPEL A CANDIDATURE

CHARGE(E) D'ETUDES  
PLANIFICATION / TERRITOIRES

Association Loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales et le Département de l'Isère. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des outils d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte 62 collaborateurs (environ 60 ETP), pour un budget total de 5,3 M€, provenant exclusivement de fonds publics.

Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipe-projets. Ces productions sont encadrées par un programme pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence. Dans le cadre du Projet d'Agence 2015-2020, Acte II, elle a reconfiguré son offre de services pour mieux soutenir les politiques publiques, de la planification à grande échelle au projet local, en mettant en œuvre un champ d'expertise pluridisciplinaire toujours plus large.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux en particulier celui du Massif du Vercors, l'Agence d'urbanisme est aujourd'hui amenée à consolider ponctuellement ses moyens dans les domaines de la planification territoriale et de l'urbanisme réglementaire.

## Les missions

Placé sous l'autorité des Responsables du Cadre « Stratégies et Territoires », en collaboration avec les responsables des projets concernés et avec les autres chargés d'études impliqués, le (la) chargé(e) d'études Planification / **Territoires** sera amené à :

- **Participer à l'élaboration de projets complexes de planification territoriale et stratégique, en premier lieu les PLUi de nouvelle génération (Grenelle et ALUR) ;**
- **Contribuer à l'évolution des documents d'urbanisme communaux.**

Au côté de la chef de projet, le (la) chargé(e) d'études **s'impliquera plus particulièrement dans l'élaboration du PLU intercommunal de la Communauté de communes du Massif du Vercors**, Il s'agit plus précisément de :

- **Participer / animer les groupes de travail mobilisés dans les productions du PLUi** : groupes techniques, commissions aménagement, commissions thématiques (économie et attractivité, habitat environnement...), conseils communautaires...
- **Contribuer activement à la phase réglementaire** et à la construction / formalisation des livrables (règlement écrit, zonage, orientations d'aménagement et de programmation ;
- **Etre en capacité de suivre les réflexions pré-opérationnelles dans le PLUi**, en aidant les communes à mettre en œuvre les projets engagés ou inscrits en cohérence avec les ambitions des PADD ;
- **Contribuer à la production / formalisation spécifique de certains volets du dossier de PLUi** : diagnostics thématiques, analyse des capacités de mutation et de densification, état initial de l'environnement, ...
- **Suivre les avancées de la concertation** et intégrer ses enseignements dans les différentes pièces constitutives du PLUi ;
- **Contribuer à la réalisation finale des documents portés à l'arrêt et à l'approbation du PLUi**, notamment la formalisation des pièces du rapport de présentation (diagnostic territorial, justification des choix et des règles retenues, intégration de l'évaluation environnementale...);
- **Participer aux échanges internes** sur les méthodes concernant l'élaboration des PLU intercommunaux.

## Appel à candidature

Le (la) chargé(e) d'études travaillera également à des missions **d'évolution des documents d'urbanisme communaux**, en particulier pour le Grésivaudan et le Pays Voironnais :

- Il s'agira d'intervenir ponctuellement auprès de communes pour réaliser des **modifications** de PLU, des **déclarations** de projets ou des conseils sur des **réflexions préalables** à des projets urbains et/ou de village, tout en veillant à inscrire ces réflexions dans une logique d'intercommunalité.

### Profil

Les candidats devront avoir :

- **Une solide formation** de 3ème cycle en urbanisme, à l'issue d'études de géographie, d'IEP ou d'une formation ingénieur, architecte ;
- Une formation complétée par la très bonne **maîtrise des outils techniques cartographiques** (QGIS, standard de données COVADIS dans le domaine Aménagement-Urbanisme), de **formalisation** (Power point, Word, Illustrator) ;
- **Une pratique professionnelle de 3 années** au minimum, intégrant notamment une expérience du travail en équipes pluridisciplinaires et équipes-projet en agence d'urbanisme, structure similaire, collectivité ou bureau d'études.

### Les compétences et qualités recherchées

- Autonomie pour l'appui à la conduite de démarches de planification et d'urbanisme et pour leur élaboration, disposant de solides connaissances particulièrement sur ses volets réglementaires et d'urbanisme de projet, porteur de l'esprit du Grenelle de l'environnement et de la loi ALUR.
- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels.
- Intérêt pour le travail en équipe et pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires. Qualité relationnelle favorisant le travail en équipe, ouverture d'esprit.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique. Qualités rédactionnelles et d'expression orale. Réactif, curieux, créatif, capacité à être force de proposition et de dialogue.
- Capacité d'animation de réunions de travail avec des élus.
- Capacités de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Bonne maîtrise des outils d'observation territoriale (QGIS), des outils de cartographie (2D) et d'expression graphique (Illustrator).

### Nature et durée du contrat

A temps plein et à durée déterminée – CDD de 12 mois.

### Rémunération – Délais

Rémunération annuelle brute : entre 27 à 32 K€ (+ prime annuelle de 3318 €), à déterminer selon formation, nature et durée de l'expérience. Délai : poste à pourvoir immédiatement.

### Candidature

Réponse attendue avant le **16 janvier 2017**, à adresser à : AURG ; Monsieur Benoît PARENT, Directeur général ; 21 rue Lesdiguières ; 38000 GRENOBLE ; ou par courriel à [florence.duband@aurg.asso.fr](mailto:florence.duband@aurg.asso.fr)

